



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Association Mission Locale du Pays de Cornouaille

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Association Mission Locale du Pays de Cornouaille
43 rue du Président Sadate - 29018 Quimper
Ce rapport contient 25 pages
Référence : TR-PBP-SB



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Association Mission Locale du Pays de Cornouaille

Siège social : 43 rue du Président Sadate - 29018 Quimper

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de droits et membres adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Mission Locale du Pays de Cornouaille relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Quimper, le 7 juin 2019

KPMG S.A.



Thomas Roimier
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	6 699	5 128	1 571	191	1 380	721.04
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	162 329	19 429	142 900	1 386	141 514	NS
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	277 156	228 839	48 317	52 204	3 887	7.45
	Immobilisations en cours				145 874	145 874	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	39 879		39 879	33 715	6 164	18.28
	Autres immobilisations financières	17 380		17 380	24 641	7 261	29.47
	Total I	503 443	253 396	250 048	258 011	7 963	3.09
	Comptes de liaison Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	10 952		10 952		10 952	
	Autres créances	667 943		667 943	504 338	163 605	32.44
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				200 000	200 000	100.00
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	881 469		881 469	894 283	12 813	1.43
	Charges constatées d'avance (3)	25 061		25 061	24 348	713	2.93
	Total III	1 585 425		1 585 425	1 622 969	37 544	2.31
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 088 868	253 396	1 835 472	1 880 980	45 507	2.42

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	373 747		373 747			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	10 200		10 200			
	Report à nouveau	75 196		56 936		18 260	32.07
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	3 608		18 260		21 868	119.76
	Autres fonds associatifs						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	124 282				124 282	
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	436 640		308 751		127 890	41.42
	Comptes de liaison						
DETTE (1)	Total II						
	Provisions pour risques	17 002				17 002	
	Provisions pour charges	191 226		195 223		3 997	2.05
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	557 170		573 457		16 287	2.84
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Comptes de Régularisation	Total III	765 397		768 680		3 283	0.43
	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	24 407				24 407	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 319		292 777		166 457	56.85
	Dettes fiscales et sociales	391 550		455 142		63 592	13.97
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	80 207		55 630		24 577	44.18
	Instruments de trésorerie						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	Produits constatés d'avance	10 952				10 952	
	Total IV	633 434		803 549		170 114	21.17
	Ecarts de conversion passif (V)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 521 730		2 618 897		97 167-	3.71-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	145 126		168 704		23 578-	13.98-
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		1		0	1	214.29
Total I	2 666 857		2 787 601		120 744-	4.33-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	354 456		363 703		9 247-	2.54-
Impôts, taxes et versements assimilés	146 223		148 282		2 059-	1.39-
Salaires et traitements	1 429 403		1 506 578		77 176-	5.12-
Charges sociales	646 645		665 482		18 837-	2.83-
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	38 164		39 002		838-	2.15-
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	17 752		14 397		3 355	23.30
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		8			8	
Total II	2 632 650		2 737 445		104 794-	3.83-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	34 207		50 156		15 949-	31.80-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	6 019		5 372		648	12.06
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 019		5 372		648	12.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	951		590		361	61.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	951		590		361	61.24
2. Résultat financier (V-VI)	5 069		4 782		287	5.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 276		54 939		15 663	28.51
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			34 957		34 957	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 298		1 700		9 598	564.61
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	11 298		36 657		25 359	69.18
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 939		641		44 298	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	17 002		19 301		2 300	11.91
Total VIII	61 941		19 942		41 999	210.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	50 643		16 715		67 358	402.97
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 313		1 186		127	10.71
Total des produits (I+III+V+VII)	2 684 175		2 829 630		145 455	5.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 696 855		2 759 162		62 308	2.26
Solde intermédiaire	12 680		70 468		83 148	117.99
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	418 927		386 941		31 987	8.27
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	402 640		475 669		73 029	15.35
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	3 608		18 260		21 868	119.76

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	17
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	19
Tableau de variation des fonds associatifs	20
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	21
Tableau de suivi des fonds dédiés	21
Autres immobilisations incorporelles	22
Evaluation des immobilisations corporelles	22
Evaluation des amortissements	22
Evaluation des créances et des dettes	22
Produits à recevoir	22
Détail des produits à recevoir	23
Charges à payer	23
Détail des charges à payer	24
Charges et produits constatés d'avance	24
Détail des charges constatées d'avance	25
Détail des produits constatés d'avance	26
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	26
Ventilation de l'effectif moyen	26
Honoraires des commissaires aux comptes	26
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	27
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	28
Produits et charges sur exercices antérieurs	28

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 835 472.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 666 857.40 Euros et dégageant un excédent de 3 607.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Evolution de l'organisation de la Mission Locale du Pays de Cornouaille :

Réduction du territoire d'intervention de la Mission Locale du Pays de Cornouaille

Depuis le 1er janvier 2018, la Mission Locale du Pays de Cornouaille n'intervient plus sur le territoire du Pays de Pleyben-Châteaulin-Porzay. Les jeunes résidant sur ces communes étant désormais suivis par la Mission Locale du Pays de Brest.

Cette modification du territoire d'intervention n'a pas d'incidence sur les comptes annuels de la Mission Locale du Pays de Cornouaille : les baisses de subventions 2018 sont compensées par un transfert des charges afférentes à l'intervention à la Maison de l'Emploi de Châteaulin vers la Mission Locale du Pays de Brest (2 postes de conseillers repris par la Mission Locale du Pays de Brest au 1er janvier 2018)

Déménagement de la Mission Locale du Pays de Cornouaille, siège et antenne d'accueil de Quimper : travaux d'aménagement et financement

Au 1er janvier 2018, la Mission Locale du Pays de Cornouaille a intégré ses nouveaux locaux à Créach Gwen à Quimper.

Coût des travaux d'aménagement = 170 000 € amortis sur 10 ans

Financement des travaux d'aménagement :

- **Subventions d'investissements = 135 500 €** amortis sur 10 ans

(Quimper Bretagne Occidentale = 50 000 € / Région Bretagne dans le cadre du contrat de partenariat avec Quimper Cornouaille Développement = 38 000 € / Etat = 30 000 € / Département du Finistère dans le cadre du contrat de territoire avec Quimper Bretagne Occidentale = 17 500 €)

- **Crédit bancaire = 25 000 € sur 10 ans**

- **Fonds propres Mission Locale = 9 500 €**

Au bilan au 31/12/2018, les charges liées à l'amortissement sur 10 ans des

investissements réalisés sont compensées par les produits exceptionnels liés à la quote-part 2018 des subventions d'investissements amorties également sur 10 ans

Recrutement du poste de Direction

Le nouveau directeur a pris ses fonctions au 1er août 2018.

Le départ en retraite de l'ancienne directrice a été effectif au 31 décembre 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Notes sur les subventions :

1/ Subvention DIRECCTE - Garantie Jeunes

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a mis en oeuvre depuis décembre 2013 l'expérimentation "Garantie Jeunes" au titre des 10 premiers territoires pilotes de ce dispositif d'Etat.

Depuis, le Gouvernement a prévu la généralisation de ce dispositif qui vise à un accompagnement renforcé des jeunes par des conseillers en insertion dédiés, sur une durée de 1 an.

Au titre de l'exercice comptable 2018, le budget de cette action est équilibré et tient compte de la comptabilisation de 221 525 € de fonds dédiés à l'accompagnement des jeunes sur l'année 2019.

Le budget global de cet accompagnement sur la période 2014 / 2019 est établi en tenant compte des conditions de financements liées à la durée d'accompagnement du jeune sur le dispositif (évaluation quantitative), à la réalisation de périodes de mises en situations professionnelles ou de sorties emploi (évaluation qualitative) et aux éléments de reporting adressés au financeur.

Sur la période 2014 / 2019, le budget global de l'action "Garantie Jeunes" menée par la Mission Locale du Pays de Cornouaille est équilibré.

2/ Subvention DIRECCTE-FSE - Emploi / Accès à l'emploi des jeunes

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a porté en 2018 le projet de mise en oeuvre des actions emploi sur l'ensemble du territoire du Pays de Cornouaille.

La convention DIRECCTE-FSE est d'un montant de 197 000 €.

Conformément au bilan d'exécution de l'action, les fonds ont été mobilisés à hauteur de 182 000 €.

Le solde non engagé au 31/12/2018, soit 15 000 €, est comptabilisé en **Créditeurs divers - Direccte-FSE Emploi 2018 (compte 46700000)**.

3/ Subventions DIRECCTE-FSE - Actions 2014 / 2015 / 2016

Une partie des actions vers l'emploi menées par la Mission Locale du Pays de Cornouaille sont co-financées par des subventions du Fonds Social Européen.

Les services de l'Etat ont fait connaître à la Mission Locale en 2018 la fin des procédures d'instruction des dossiers correspondant à des actions réalisées en 2014 et 2015.

Après procédures contradictoires, le financement FSE des 4 dossiers réalisés sur ces 2 années a été retoqué de 45 000 €. Cette « perte », qui avait été anticipée au budget 2018, fait donc l'objet d'une comptabilisation en **charges exceptionnelles sur exercices antérieurs au bilan au 31/12/2018 à hauteur de 45 000 €**.

Par ailleurs, les dossiers FSE concernant les actions menées en 2016 sont encore en cours d'instruction (procédure contradictoire en cours sur des demandes de justificatifs complémentaires).

Au 31/12/2018, cette instruction fait apparaître un risque d'être retoqué de 17 000 € **(30% des subventions attendues)**, montant **provisionné en risques et charges au bilan au 31/12/2018**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

4/ Subvention CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE - CAQ

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a porté en 2018 le projet d'accompagnement des jeunes en Contrat d'Accès à la Qualification.

La convention CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE est d'un montant de 48 500 €. Conformément au bilan d'exécution de l'action et de la réalisation des accompagnements en Contrat d'Accès à la Qualification, les fonds ont été mobilisés à hauteur de 24 250 € (97 accompagnements réalisés sur un objectif de 194 annuels).

Le solde non engagé au 31/12/2018, soit 24 250 €, est comptabilisé en **Créditeurs divers - Conseil Régional de Bretagne-CAQ 2018 (compte 46700000)**.

5/ Etat des fonds dédiés

Le principe des fonds dédiés est de comptabiliser au bilan annuel la partie des subventions affectées par nos financeurs à des projets définis, mais qui n'a pu encore être utilisée au 31/12/2018 conformément aux engagements pris.

Les fonds dédiés comptabilisés au 31/12/2018 correspondent ainsi à des financements spécifiques obtenus en 2018 pour des actions qui se poursuivent en 2019.

Le montant des fonds dédiés s'élève à 557 170 € au 31/12/2018.

[Voir état des fonds dédiés présent à l'annexe]

Notes sur les charges / crédits d'impôts :

Crédit d'impôt Taxes sur les Salaires

En application des dispositions prises par la loi de finances 2018, l'Association a bénéficié pour l'exercice 2018 du Crédit d'Impôt de la Taxe sur les Salaires (CITS).

Cette disposition a permis une économie de charges de 35 533 €, ce crédit d'impôt est directement imputable sur le montant de la Taxe sur les Salaires à payer.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Proposition d'affectation du résultat 2018

L'exercice comptable 2018 fait apparaître un excédent de 3 607.89 €.

Le Conseil d'Administration de la Mission Locale du Pays de Cornouaille qui s'est réuni le 09/05/2019 a voté la proposition faite à l'Assemblée Générale du 07/06/2019 d'affecter ce résultat en report à nouveau créditeur.

Autre évènement significatif

Aucun autre évènement significatif postérieur à la clôture des comptes de l'exercice comptable au 31/12/2018 connu et pouvant amener à une appréciation différente des comptes de l'Association tels que présentés dans la présente liasse comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Ils sont également élaborés et présentés conformément à la circulaire DGEFP n°2007-26 du 12 octobre 2007 relative au financement du réseau des Missions Locales et applicable depuis 2008.

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et du dialogue de gestion avec l'Etat, cette circulaire permet aux Missions Locales de dégager des excédents chaque année et de les comptabiliser, sous certaines conditions respectées par la Mission Locale du Pays de Cornouaille, en provision pour fonds de roulement.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	31 318		1 674
Installations générales agencements aménagements des constructions	220 825		155 163
Installations générales agencements aménagements divers	24 588		
Matériel de transport	132 401		
Matériels et mobiliers de bureau	216 852		20 334
Immobilisations corporelles en cours	145 874		7 425
TOTAL	740 540		182 922
Prêts, autres immobilisations financières	58 356		6 164
TOTAL	58 356		6 164
TOTAL GENERAL	830 213		190 760

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		26 292	6 699	6 699
Installations générales agencements aménagements constr.		213 660	162 329	162 329
Installations générales agencements aménagements divers		24 588		
Matériel de transport		10 994	121 407	121 407
Matériels et mobiliers de bureau		81 436	155 750	155 750
Immobilisations corporelles en cours		153 299		
TOTAL		483 977	439 485	439 485
Prêts, autres immobilisations financières		7 261	57 259	57 259
TOTAL		7 261	57 259	57 259
TOTAL GENERAL		517 530	503 443	503 443

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	31 126	294	26 292	5 128
Installations générales agencements aménagements constr.	219 440	13 649	213 660	19 429
Installations générales agencements aménagements divers	24 588		24 588	
Matériel de transport	89 476	14 736	10 994	93 217
Matériels et mobiliers de bureau	207 573	9 485	81 436	135 622
TOTAL	541 077	37 870	330 678	248 268
TOTAL GENERAL	572 203	38 164	356 970	253 396

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	294				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	13 649				
Matériel de transport	14 736				
Matériels et mobiliers de bureau	9 485				
TOTAL	37 870				
TOTAL GENERAL	38 164				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	373 747				373 747
Réserves :					
Autres réserves	10 200				10 200
Report à nouveau	56 936		75 196	93 457	75 196
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 260	21 868			3 608
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement			135 580	11 298	124 282
Provisions réglementées					
TOTAL I	308 751	21 868	210 776	104 755	436 640

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions Risques / subventions FSE		17 002			17 002
Provisions Fonds de roulement	4 000				4 000
Provisions Indemnités départs retraite	191 223	17 752	21 749		187 226
TOTAL	195 223	34 754	21 749		208 228
TOTAL GENERAL	195 223	34 754	21 749		208 228
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		420 392 17 002	21 749		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	39 879	39 879	
Autres immobilisations financières	17 380	17 380	
Autres créances clients	10 952	10 952	
Personnel et comptes rattachés	33	33	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	19 817	19 817	
Débiteurs divers	648 093	648 093	
Charges constatées d'avance	25 061	25 061	
TOTAL	761 214	761 214	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 164		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 407	2 387	9 811	12 209
Fournisseurs et comptes rattachés	126 319	126 319		
Personnel et comptes rattachés	142 522	142 522		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231 761	231 761		
Impôts sur les bénéfices	1 313	1 313		
Autres impôts taxes et assimilés	15 954	15 954		
Autres dettes	80 207	80 207		
Produits constatés d'avance	10 952	10 952		
TOTAL	633 434	611 414	9 811	12 209
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	593			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
Fonds dédiés - Total [Voir état des fonds dédiés en annexe]	573 457	573 457	418 927	402 640	557 170
TOTAL	573 457	573 457	418 927	402 640	557 170

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et licences informatiques	6 699	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement des constructions	Linéaire	10 ans ou 20 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Agencements divers	Linéaire	5 ou 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans ou 4 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	646 081
Total	646 081

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
SAR - Conseil Régional de Bretagne - Fonctionnement 2018	56 268
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2014	4 179
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2015	2 821
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2016	8 925
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Féminin 2017	7 560
SAR - DIRECCTE - Garantie Jeunes 2018	160 320
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Kermoyan 2015	2 204
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi Kermoyan 2016	28 700
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi 2017	106 190
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi 2018	137 900
SAR - Conseil Régional de Bretagne - CAQ 2018	24 250
SAR - ARS - Santé et vie relationnelle 2018	660
SAR - ARS - Santé I Feel Good 2018	180
SAR - Conseil Régional de Bretagne - Rallyes numérique 2018	1 500
SAR - DIRECCTE-FSE - Emploi d'Avenir 2017	30 199
SAR - OPCALIA - Rallyes numérique 2018	1 200
SAR - CD29-QBO - Subvention d'investissement 2018	17 500
SAR - CRB-QCD - Subvention d'investissement 2018	38 080
SAR - Uniformation - Rbt.dépenses formations 2018	12 230
SAR - ASP - Aides de l'Etat Contrats Emploi d'Avenir 2018	3 624
SAR - CPAM - Indemnités Sécurité Sociale 2018	1 390
SAR - HUMANIS - Indemnités Prévoyance 2018	201
Total	646 081

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 309
Dettes fiscales et sociales	243 322
Total	300 631

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FNP - La Poste - Affranchissements 12/2018	207
FNP - Orange BS - Téléphonie 12/2018	95
FNP - OVH - Téléphonie 12/2018	16
FNP - Konica Minolta - Contrats maintenance 11-12/2018	159
FNP - Copy Concept - Contrats maintenance 11-12/2018	313
FNP - Quimperlé Communauté - MAD personnel 2018	18 425
FNP - Remboursements frais déplacements parrains 4tr2018	561
FNP - Ville Concarneau - Loyer 1tr2016	1 533
FNP - CCPF - Loyers 2009 à 2018	23 000
FNP - Frais Assemblée Générale Comptes annuels 2018 [07/06]	10 000
FNP - KPMG - Honoraires Comptes annuels 2018	3 000
Social - Indemnités Congés Payés au 31/12/2018	200 617
Social - Indemnités Précarité au 31/12/2018	5 152
Social - Indemnités Compte Epargne Temps au 31/12/2018	9 071
Social - URSSAF - Cotisations AT PMSMP 2017-2018	1 482
Social - CNP Assurances - Fonds IFC 2016-2017-2018	27 000
Total	300 631

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 061
Total	25 061
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 952
Total	10 952

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA - SCI Créach Gwen - Loyer 1tr2019	20 058		
CCA - Orange BS - Contrat maintenance 2019	482		
CCA - Orange BS - Téléphonie 01/2019	1 298		
CCA - Free - Téléphonie 01/2019	8		
CCA - OVH - Hébergement 2019	54		
CCA - Documentations - Abonnements 2019	1 484		
CCA - Copy Concept - Contrat maintenance 2019	23		
CCA - Elis - Contrats maintenance 2019	120		
CCA - AFD - Assurance RC Dirigeants 2019	514		
CCA - Néopost - Contrat maintenance 2019	1 020		
Total	25 061		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ADAPT Emploi Accompagné - Accompagnements 19	10 952		
Total	10 952		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Personnel salarié

Le cumul des 3 salaires bruts annuels 2018 les plus élevés s'élève à 166 418 €

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	45
Total	51

Au 31/12/2018 : 51 personnes présentes dont 2 personnes mises à disposition

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 785.62 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 785.62 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La Mission Locale du Pays de Cornouaille n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite en faveur de ses salariés.

Ils se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La provision nette pour indemnités de départ à la retraite comptabilisée au titre de l'exercice 2018 est de 17 752 €.

Le montant total des indemnités de départ à la retraite provisionnées au bilan s'élève à 187 226 € au 31/12/2018.

Cette provision est complétée par la constitution d'un fonds externalisé d'Indemnités de Fin de Carrière souscrit en 2007 auprès de l'organisme ANTICIPA du Goupe Caisse des Dépôts et Consignations.

La Mission Locale du Pays de Cornouaille a complété ce fonds IFC à hauteur de 10 000 € en 2018, en complément du capital déjà constitué.

Le montant global des versements bruts effectués sur ce fonds IFC s'élève à 56 000 € au 31/12/2018 (dont 27 000 € provisionnés en charges à payer au titre de ce fonds au 31/12/2018).

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	8 731
60 à 64 ans	1 à 5 ans	42 813
55 à 59 ans	6 à 10 ans	23 098
45 à 54 ans	11 à 20 ans	85 053
35 à 44 ans	21 à 30 ans	26 844
moins de 35 ans	plus de 30 ans	687
Engagement total		187 226

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans.
- probabilité de réalisation de départ à la retraite fixé à 80% selon profil de carrière et turn over faible.

Indemnités conventionnelles de départ à la retraite :

- de 5 à 10 ans d'ancienneté = 2 mois d'indemnités
- de 10 à 20 ans d'ancienneté = 3 mois d'indemnités
- plus de 20 ans d'ancienneté = 4 mois d'indemnités

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Subvention Investissement - QP 2018	11 298	77700000
Total	11 298	

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Différences de règlements fournisseurs	10	67200000
- Subvention CRB - Rallyes métiers 2017	667	67200000
- Subvention FSE - Emploi Féminin 2014-15	6 260	67200000
- Subvention FSE - Emploi 2014-2015	38 003	67200000
Total	44 940	

ANNEXE
Etat des fonds dédiés au 31/12/2018

	FINANCEUR	FONDS DEDIES AU 31/12/2017 [A]	SUBVENTIONS 2018	SUBVENTIONS 2018 Part non utilisée	SUBVENTIONS 2018 MOBILISABLE [B]	SUBVENTIONS ANTERIEURES [C]	FINANCEMENT MOBILISABLE [A] + [B] + [C]	UTILISATION AU 31/12/2018		FONDS DEDIES AU 31/12/2018	Utilisation Fonds dédiés 2018 (789)	Engagements Fonds dédiés 2018 (689)
EA ACCOMPAGNEMENT	DIRECCTE FSE	38 000,00			0,00		38 000,00		Accompagnement renforcé Dépenses engagées	38 000,00		
6J ACCOMPAGNEMENT	DIRECCTE	211 000,00	394 320,00		394 320,00		605 320,00	383 795,00	Accompagnement renforcé Dépenses engagées	221 525,00	211 000,00	221 525,00
PARRAINAGE	DIRECCTE DRJSCS	7 015,00	17 385,00		17 385,00		24 400,00	23 485,00	Accompagnement parrainage Dépenses engagées	915,00	7 015,00	915,00
PARTENARIAT	POLE EMPLOI	181 000,00	208 189,00		208 189,00		389 189,00	221 189,00	Accompagnement renforcé Dépenses engagées	168 000,00	181 000,00	168 000,00
SANTE	Fondation Bruneau (2011) Chèques santé FIPJ (2011)	1 877,32			0,00		1 877,32			1 877,32		
DECOUVERTE METIERS	QPV-VILLE QPER-ACSE MOD (2015) - IdS (2013)	1 900,00			0,00		1 900,00	1 900,00	Rallyes Numérique Dépenses engagées	0,00	1 900,00	
SESAME EMPLOI	QPV-VILLE QPER DRJSCS	11 615,00			0,00		11 615,00	5 084,00	Sésame Emploi Dépenses engagées	6 531,00	5 084,00	
MOBILITE VACANCES	ACSE-BDCS	1 982,00			0,00		1 982,00		Aides directes vacances Dépenses engagées	1 982,00		
ECHANGES INTERNATIONAUX	Fonds mutualisés	291,98			0,00		291,98	291,98	Echanges européens Dépenses engagées	0,00	291,98	
ACCOMPAGNEMENT ETRANGERS	Direccte	0,00	6 000,00		6 000,00		6 000,00	0,00	Accompagnement étrangers Dépenses engagées	6 000,00		6 000,00
MAD IN LOCAL	Fondation Orange (2018)	0,00	7 000,00		7 000,00		7 000,00	800,00	Actions Mad In Local Dépenses engagées	6 200,00		6 200,00
FONDS INSERTION AIDES JEUNES	Fonds SNCF Fonds DJEPVA 10 000 permis Fonds ACSE-BDCS	118 775,93			0,00		118 775,93	10 725,30	Conduite Supervisée Dépenses engagées	106 139,44	10 725,30	
								1 911,19	Aides directes mobilité Dépenses engagées		1 911,19	
TOTAL		573 457,23	632 894,00	0,00	632 894,00	0,00	1 206 351,23	649 181,47		557 169,76	418 927,47	402 640,00